

Cadre réservé à nos services

Nom du salarié

Reçu le

N° subvention

N° adhérent

Demande



Bénéficiaires

Les jeunes de **moins de 30 ans**, salariés en formation professionnelle au sein d'une entreprise du secteur privé non agricole, sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Conditions d'octroi

- La demande est à présenter dans un délai de 3 mois avant et 6 mois après la date de démarrage du cycle de formation. Si la formation porte sur plusieurs exercices, la date de démarrage sera la date de début d'un exercice.
- L'occupation du logement doit être liée à une période de formation.
- Le logement occupé peut être conventionné ou non, meublé ou non, en sous location ou en colocation.
- Le bénéficiaire doit être titulaire d'un bail, d'une convention d'occupation en structure collective ou d'un avenant en colocation.

Caractéristiques de l'aide :

- L'AIDE MOBILI-JEUNE® est une SUBVENTION non remboursable, prenant en charge partiellement des échéances de loyers, dans la limite du reste à charge et déduction faite de l'aide personnelle au logement (justificatif).
- Cette subvention est d'un montant minimum de 10 € et d'un montant maximum de 100 € mensuel.

Bénéficiaire de l'aide Mobili-Jeune®		Co-demandeur
	<input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> M.	<input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> M.
Nom		
Nom de jeune fille		
Prénom(s)		
Date de naissance		
Lieu de naissance	Dép ^t : <input type="text"/>	Dép ^t : <input type="text"/>
Nationalité		
Téléphone	Fixe : Mobile :	Fixe : Mobile :
Adresse e-mail		

Situation familiale

Célibataire Marié PACS Union libre Autre (à préciser)

Nombre d'enfants (ou de personnes) à charge :

Situation professionnelle

Nature du contrat d'alternance : Apprentissage Professionnalisation

Date de démarrage du cycle de formation :

Salaire brut mensuel :

Nom de l'Employeur :

Adresse:

Téléphone : E-mail :

Ancien domicile

Adresse :

..... Code postal : Ville :

Jusqu'au :

Locataire

Logement Privé

Hébergé chez (à préciser)

Logement social

Autre (à préciser)

Autre (à préciser)

Nouveau domicile

Adresse :

..... Code postal : Ville :

Date du début de la location : Durée de la location :

Type de logement :

Non conventionné

Conventionné (APL ou convention ANAH)

Sous-location

Colocation

Autre (à préciser)

Montant mensuel du loyer ou redevance d'occupation : Montant des charges :

Montant de l'Aide au logement :

Nature de l'Aide au logement (APL, AL, ...) :

Le bailleur (propriétaire ou gestionnaire)

Nom :

Adresse :

Téléphone : Mobile : Mail :

L'Aide Mobili-Jeune®

Montant de l'aide demandée

Subvention d'un montant minimum de 10 € et d'un montant maximum de 100 € mensuels, déduction faite de l'aide personnelle au logement justifiée ou évaluée, attribuée pendant toute la période de formation professionnelle, pour une durée maximum de 3 ans.

✓ Montant des échéances de loyer ou de redevance :

.....

✓ Montant de l'aide personnelle au logement (justifiée ou évaluée) :

-

.....

€

ENGAGEMENT SUR L'HONNEUR DU DEMANDEUR

Le soussigné certifie sur l'honneur :

- qu'il n'a ni déposé un autre dossier de demande d'AIDE MOBILI-JEUNE® pour les mêmes dépenses auprès d'un autre CIL,
- qu'il n'a ni obtenu une AIDE MOBILI-JEUNE® pour les mêmes dépenses d'un autre organisme,
- qu'il a respecté ses engagements au titre d'une AIDE MOBILI-JEUNE®, accordée précédemment, le cas échéant.

Il s'engage à ne pas demander une aide identique couvrant les mêmes dépenses et certifie que les dépenses pour lesquelles l'aide est demandée ne sont pas prises en charge par ailleurs et notamment par son employeur.

Il certifie l'exactitude des renseignements fournis et reconnaît avoir été informé qu'en cas de fausse déclaration, les sommes reçues au titre de l'AIDE MOBILI-JEUNE® devraient être immédiatement remboursées au CIL Méditerranée sans qu'il soit nécessaire, pour ce dernier, de procéder à l'envoi d'une mise en demeure préalable.

Le CIL Méditerranée se réserve le droit de contrôler l'exactitude des renseignements fournis.

Date
Signature du demandeur
"lu et approuvé"

Date
Signature du co-demandeur
"lu et approuvé"

JUSTIFICATIFS A FOURNIR

Joindre des photocopies des pièces demandées

- Carte nationale d'identité en cours de validité (recto-verso), livret de famille si le ménage a des enfants à charge, titre de séjour ou passeport.
- Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.
- Original en 2 exemplaires de la Convention de Subvention AIDE MOBILI-JEUNE® (ci-joint).
- Contrat de location ou titre d'occupation (photocopie du document dans son intégralité).
- Avis d'échéance de loyer ou redevance.
- Attestation de l'aide au logement délivrée par la CAF.
- Relevé d'identité Bancaire (IBAN).

Remarques :

- ❖ Si vous changez de logement durant la formation, vous devez nous présenter votre nouveau bail ou convention d'occupation
- ❖ Si vous changez d'entreprise au cours de votre formation, vous devez nous présenter le nouveau contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.
- ❖ Si la formation porte sur plusieurs exercices, vous devez justifier de votre passage en année supérieure, voire de redoublement, par une attestation de l'établissement et de votre employeur

A lire attentivement : Loi informatique et liberté, article 27. « Les informations recueillies dans le présent questionnaire ne seront utilisées et ne feront l'objet de communication extérieure que pour les seules nécessités de la gestion ou pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires. Elles pourront donner lieu à l'exercice du droit d'accès dans les conditions prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et libertés ».



CONVENTION DE SUBVENTION AIDE MOBILI-JEUNE®

ARTICLE R 313-19-1 VI DU CODE DE LA CONSTRUCTION ET DE L'HABITATION

Nom
Prénom (s)
Adresse
Employeur
Montant demandé €
	Code postal : Ville :

CONDITIONS DE VERSEMENT DES FONDS :

Les fonds seront versés au locataire sur présentation trimestrielle des avis d'échéance de loyer ou de redevances délivrés par le propriétaire (ou par le gestionnaire).

Le locataire s'engage à fournir au Cil Méditerranée les pièces justificatives nécessaires à l'octroi de l'aide dès qu'il en a possession.

ENGAGEMENT SUR L'HONNEUR :

Le soussigné(e) certifie sur l'honneur qu'il n'a ni déposé un autre dossier de demande d'AIDE MOBILI-JEUNE® pour les mêmes dépenses auprès d'un autre Cil, ni obtenu une AIDE MOBILI-JEUNE® pour les mêmes dépenses d'un autre organisme, quel qu'en soit le montant.

Il (elle) s'engage à ne pas demander une aide identique couvrant les mêmes dépenses et certifie que les dépenses pour lesquelles l'aide est demandée ne sont pas prises en charge par ailleurs et notamment par son employeur.

Il (elle) certifie l'exactitude des renseignements fournis et reconnaît avoir été informé qu'en cas de fausse déclaration, les sommes reçues au titre de l'AIDE MOBILI-JEUNE® devraient être immédiatement reversées au CIL Méditerranée sans qu'il soit nécessaire, pour ce dernier, de procéder à l'envoi d'une mise en demeure préalable.

Le Cil Méditerranée se réserve le droit de contrôler l'exactitude des renseignements fournis.

Cil Méditerranée
Date et signature

Bénéficiaire
Date et signature *(précédées de la mention "lu et approuvé")*

Cadre réservé à nos services	
Montant de la subvention débloquée sur justificatif	
DATE	MONTANT

CONVENTION DE SUBVENTION AIDE MOBILI-JEUNE®

ARTICLE R 313-19-1 VI DU CODE DE LA CONSTRUCTION ET DE L'HABITATION

Nom
Prénom (s)
Adresse
Employeur
Montant demandé €
	Code postal : Ville :

CONDITIONS DE VERSEMENT DES FONDS :

Les fonds seront versés au locataire sur présentation trimestrielle des avis d'échéance de loyer ou de redevances délivrés par le propriétaire (ou par le gestionnaire).

Le locataire s'engage à fournir au Cil Méditerranée les pièces justificatives nécessaires à l'octroi de l'aide dès qu'il en a possession.

ENGAGEMENT SUR L'HONNEUR :

Le soussigné(e) certifie sur l'honneur qu'il n'a ni déposé un autre dossier de demande d'AIDE MOBILI-JEUNE® pour les mêmes dépenses auprès d'un autre Cil, ni obtenu une AIDE MOBILI-JEUNE® pour les mêmes dépenses d'un autre organisme, quel qu'en soit le montant.

Il (elle) s'engage à ne pas demander une aide identique couvrant les mêmes dépenses et certifie que les dépenses pour lesquelles l'aide est demandée ne sont pas prises en charge par ailleurs et notamment par son employeur.

Il (elle) certifie l'exactitude des renseignements fournis et reconnaît avoir été informé qu'en cas de fausse déclaration, les sommes reçues au titre de l'AIDE MOBILI-JEUNE® devraient être immédiatement reversées au CIL Méditerranée sans qu'il soit nécessaire, pour ce dernier, de procéder à l'envoi d'une mise en demeure préalable.

Le Cil Méditerranée se réserve le droit de contrôler l'exactitude des renseignements fournis.

Cil Méditerranée
Date et signature

Bénéficiaire
Date et signature *(précédées de la mention "lu et approuvé")*

Cadre réservé à nos services	
Montant de la subvention débloquée sur justificatif	
DATE	MONTANT

Où retourner votre dossier ?

AIX-EN-PROVENCE

Les Portes de l'Arbois - 1090 rue René Descartes - Bât B - 13100 Aix-en-Provence
Tél. : 04 42 93 35 73

AJACCIO

Hôtel Consulaire - Quai l'Herminier - B.P. 253- 20180 Ajaccio Cedex 01
Tél. : 04 95 51 78 31 - 04 95 51 78 33

AVIGNON

4 - 6 avenue de la Reine Jeanne - BP 51013 - 84 096 Avignon Cedex 9
Tél : 04 90 82 37 90

BASTIA

Hôtel Consulaire - Nouveau Port - 20293 Bastia Cedex - Tél. : 04 95 54 44 44

DIGNE-LES-BAINS

60, boulevard Gassendi - 04000 Digne-les-Bains - Tél. : 04 92 30 80 93

FOS-SUR-MER

2, place Raimu - Le Mazet - 13270 Fos-sur-Mer - Tél. : 04 42 11 34 51

FRÉJUS

285, avenue de Verdun - 83600 Fréjus - Tél. : 04 94 52 77 06

GAP

Microplis Bât Isatis - 05000 Gap - Tél. : 04 92 55 88 76

GRASSE

Mas de Rastigny D-I, Square de Rastigny B.P. 42080 - 06131 Grasse - Tél. : 04 93 36 13 65

LA GARDE

60, rue Jean-Baptiste Clément - B.P. 30118 - 83954 La Garde Cedex - Tél. : 04 94 08 69 89

MANOSQUE

16, avenue Jean Giono - Les Hauts du Parc- 04100 Manosque - Tél. : 04 92 87 72 41

MARSEILLE

2, Place de la Préfecture -13291 Marseille Cedex 6 - Tél. : 04 91 13 91 69

MONTPELLIER

2595, Bd Paul Valéry - Rés. Estanove - Bât C - CS 80023 - 34077 Montpellier Cedex 3
Tél. : 04 99 51 29 84

NICE

53, bd René Cassin - B.P. 3268 - 06205 Nice Cedex 3 - Tél. : 04 93 18 23 23

NÎMES

47, avenue Jean Jaurès - 30900 Nîmes - Tél. : 04 66 36 63 24